



Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02036236

HAL Id: hceres-02036236

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036236>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LI120000715

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La licence de Droit de l'Université Rennes 1 est l'une des sept mentions proposées dans le domaine Droit, économie, gestion. Il s'agit de la mention historique de l'Université sur la base de laquelle d'autres mentions ont pu se développer comme celle en Science politique.

Cette licence comporte sept parcours : Droit, Droit-Economie-Gestion, Environnement, Droit franco-allemand, Juriste d'affaires franco-britannique, Droit-Gestion (en partenariat avec l'ENS Cachan) et un parcours FOAD (formation à distance).

Le parcours Droit standard, proposé à Rennes et à Saint-Brieuc, est ouvert aux titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent. Il est organisé en 6 semestres (S5 à S6) autour des fondamentaux du droit, et se différencie seulement à partir du S5.

Les parcours Droit standard, Environnement, Droit-Economie-Gestion, Droit franco-allemand ont un premier semestre commun. Sur les cinq semestres restant, il y a certaines différences, sachant que les parcours FOAD (ouvert en formation continue), Droit-Gestion (avec l'ENS Cachan) et Juriste d'affaires franco-britannique (avec une inscription parallèle dans un diplôme d'université) ne sont ouverts qu'à partir de la 3ème année (L3).

Les responsables de la formation ont mis en place une politique volontariste dans l'accompagnement des étudiants tant en termes d'aide à la réussite qu'en projet professionnel. Le parcours standard comporte à chaque semestre impair une unité d'enseignement (UE) méthodologique et à chaque semestre pair une UE permettant aux étudiants de travailler sur leurs projets professionnel et personnel (conférences sur les métiers, stage...).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	1239
Nombre d'inscrits en L2	627
Nombre d'inscrits en L3	520
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	1,5 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	6 %
% de réussite en 3 ans	27,5 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	93 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

La construction de la formation avec ses différents parcours est cohérente avec les objectifs indiqués, ce que confirment les statistiques de poursuites d'études choisies ou d'insertion professionnelle. La charge de travail est équitablement répartie dans les semestres et les années.

La progressivité de l'orientation des étudiants est permise par le S1 entre plusieurs parcours, puis une première orientation s'effectue à partir du S2 avec une UE de différenciation. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont prévus dans la formation avec une détection des étudiants en difficulté au plus tôt pour leur permettre de bénéficier des soutiens et mises à niveau. Sur cette base, le taux de poursuite en master (93 % des étudiants) est satisfaisant.

S'agissant du pilotage de la licence, l'ensemble est satisfaisant, mais il manque certaines informations sur la population entrante et le dossier pourrait parfois laisser penser que les différents parcours fonctionnent un peu en autonomie les uns par rapport aux autres.

• Points forts :

- La présence de plusieurs parcours dont certains présentent une véritable originalité.
- De très bons dispositifs d'aide à la réussite (tutorat et soutien individualisé, mise à niveau à différentes périodes bien ciblées dans l'année universitaire).
- La présence d'une UE PPP (projet professionnel et personnel) à chaque semestre pair.
- L'usage développé des TICE (techniques d'information et de communication pour l'enseignement), mise en place d'un espace numérique de travail (ENT), plateforme Moodle et adhésion à l'UNJF (université numérique juridique francophone).
- Deux parcours ouverts sur l'international en poursuite d'études (parcours Droit franco-allemand et parcours Juriste d'affaires franco-britannique).
- Insertion professionnelle effective pour les étudiants s'arrêtant à l'issue de la licence.

• Points faibles :

- Manque de clarté des règles de compensation dès lors que plusieurs institutions sont concernées par un parcours.
- Absence de maîtrise du processus d'auto-évaluation.
- Manque de données chiffrées sur les étudiants entrants et sur les sortants non diplômés.
- Qualité rédactionnelle de la fiche ADD (Annexe descriptive du diplôme) et de la fiche du RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) insuffisante ; les documents restent inadaptés soit pour des raisons de lisibilité des informations, soit pour une inadaptation au regard des différents parcours (RNCP).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

A l'avenir, il serait intéressant de rendre le dossier plus simple dans sa lecture, notamment au regard du nombre de parcours et de leurs conditions d'accessibilité. Il serait nécessaire de mieux argumenter la différence entre certains de ces parcours, *e.g.* Droit, Droit-Economie-Gestion et Droit-Gestion (ENS Cachan mais accessibles aux étudiants de la licence). Il serait aussi utile de disposer d'un descriptif des enseignements.



Une attention plus soutenue à la rédaction des documents de valorisation que sont les fiches ADD et RNCP serait nécessaire. Sur ces enjeux, la valorisation du diplôme auprès des lycéens et autres partenaires possibles pourrait être mieux réalisée au vu du peu d'informations fournies par le dossier.

Il serait utile de mieux montrer l'adéquation entre les modalités d'évaluation des compétences et celles énoncées dans les différents documents de cette formation, notamment à propos des compétences transversales. De même, les règles de compensation devraient être mieux expliquées surtout quand plusieurs institutions sont concernées par un parcours.

Afin d'avoir une vue complète des étudiants inscrits dans cette licence, un suivi des étudiants non diplômés (qui ne sont pas nombreux selon les données fournies) pourrait être mis en place.